

OFFRE D'EMPLOI



SAINTE-JULIE

JOURNALIER(-ÈRE) ÉGOUT ET AQUEDUC - SURNUMÉRAIRE
SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET GESTION DES ACTIFS

Un milieu de travail dynamique !

Tu possèdes de grandes habiletés pour le travail manuel et tu souhaites travailler à l'extérieur ? Tu aimerais t'occuper de l'entretien du réseau d'aqueduc sur le territoire de Sainte-Julie ? À la Ville de Sainte-Julie, nous avons l'emploi idéal pour toi ! Au quotidien, tu t'occuperas des travaux de réparation et d'entretien du système d'aqueduc et d'égout et de l'installation des nouveaux services et d'équipement. Tu inspecteras et feras le nettoyage des conduites d'égouts pluviaux et sanitaires ainsi que des stations de pompage des eaux usées. Finalement, tu installeras les embranchements amenant l'eau de la conduite aux bâtiments privés et répondras aux demandes de fermeture et d'ouverture d'eau sur les terrains privés.

Travailler avec nous, c'est :

- Un horaire de travail de 37,5 heures par semaine, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 30 ;
- Un taux horaire de 27,07\$, plus une allocation hebdomadaire de 5 % sur ton salaire à titre d'avantages sociaux ;
- Une augmentation de salaire assurée annuellement ;
- Un programme d'aide aux employés et aux familles (PAEF) et service de télémédecine ;
- Plusieurs activités sociales et sportives entre collègues ;
- Une équipe sympathique et dynamique et des défis stimulants à relever !

Profil recherché :

- Diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent ;
- Minimum de deux (2) années d'expérience pertinente ;
- Posséder un permis de conduire valide (classe 3) ;
- Posséder une formation de désinfection des conduites selon les exigences du MELCCFP (OPA) ;
- Détenir une attestation de formation du cours de sécurité : Travaux publics et construction.

Le défi t'intéresse ? Fais-nous parvenir ta candidature en remplissant le [formulaire d'embauche](#) disponible en ligne sur notre site Web, au plus tard le **26 juillet 2026**.

Seules les personnes retenues en entrevue recevront une réponse. La Ville de Sainte-Julie s'engage à appliquer les principes d'équité en matière d'emploi. Si elles le désirent, les personnes handicapées peuvent recevoir de l'assistance dans le processus de présélection et de sélection. Il faut noter que le genre masculin est utilisé dans ce texte dans l'unique but d'en alléger la lecture.